

COMMUNE  
de  
**LIMERSHEIM**  
67150



Tel / Fax: 03 88 64 27 67

E-mail: [mairie-limersheim@wanadoo.fr](mailto:mairie-limersheim@wanadoo.fr)

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 8 février 2011  
à la mairie à 20 h 00**

**A l'ouverture de la séance du Conseil Municipal**

**13/15**

**Etaient présents :** René STAUB, Maire  
Angélique ANGELO  
Etienne BINNERT  
Chantal DIEBOLT  
René GLASSER  
Christophe HUGEL  
Hyacinthe HUGEL  
Philippe KIEFFER  
Jean Marie LUTZ  
Michel MUTSCHLER  
François OTT  
Philippe SCHAAL  
Christine WACH

**Absents excusés :** Sébastien HURSTEL  
Françoise SCHROEDER

**Participait également :** Laetitia GELDREICH

**Secrétaire de la séance :** Christophe HUGEL

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 15, remercie tous les membres de leur présence.

## **1. Approbation du dernier compte rendu**

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 9 novembre 2010 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Il est procédé à la signature du registre des séances du conseil municipal.

## **2. Rapport des commissions**

### **Commission PLU**

#### **Ferme FENDER**

L'architecte Monsieur Philippe SIGWALT a été mandaté par l'EPFL pour une étude TEST.

Nous avons rencontré l'architecte le 30 novembre 2010 et il a fait son travail de relevé début décembre. Nous attendons cette étude pour en débattre avant les éventuelles transactions avec les propriétaires.

#### **Modification du PLU**

Suite à l'appel d'offre pour la modification du PLU seul le SDAUH a répondu pour un montant de 3 866,07 € TTC.

L'estimation du coût global est de 8 000 €. La différence ce sont les frais pris en charge directement par la commune (insertion dans les journaux, commission enquêteur...).

Le maire a signé le marché.

Suite du dossier

Pour la partie règlementaire une première réunion est programmée avec Madame Lyautey et le service instructeur le 28 février 2011. Assisteront à la réunion Monsieur le Maire, Adjoints, Monsieur Michel MUTSCHLER et Monsieur Philippe KIEFFER.

Proposition de réunion de la commission sur le chapitre des emplacements réservés le mardi 22 février 2011, reste à confirmer.

### **Commission Permis**

La commission s'est réunie fin décembre 2010.

Déclarations préalables accordées :

Daniel GUTH : transformation d'un vélux en chien assis

Jean-Pierre DIEBOLT : agrandissement d'un abri à bois et voitures

Philippe SCHAAL : construction d'un garage pour le matériel agricole

Yves LUCAS : couverture d'une terrasse

Permis de construire accordé :

Yannick et Angélique ANGELO : construction d'un garage et abri bois et édification d'une clôture

### **Commission Relation Publique et Vie Scolaire**

#### **Bilan de manifestations communales depuis le 27 novembre 2010**

- Collecte de la banque alimentaire : très positive, la générosité à Limersheim reste une valeur sûre
- Repas des personnes âgées : nous battons des records de participation. Il faut entreprendre une étude prospective sur la participation les prochaines années. La prestation du traiteur était satisfaisante, bon déroulement général de la journée
- Saint Nicolas à l'école : passage du Saint Nicolas, suivi d'une goûter, chocolat chaud et un petit Saint Nicolas par enfant et une clémentine. Cette manifestation est très appréciée par les enfants et les enseignants

#### **Réception du nouvel an**

La réception a eu lieu le vendredi 7 janvier 2011. Etienne BINNERT pense qu'il faut réfléchir à la manière de procéder, organiser la réception un dimanche matin après la messe peut être une solution afin de relancer cette manifestation.

La commission Relation Publique et Vie Scolaire va réfléchir sur ce point.

#### **Demande d'une famille de Nordhouse pour scolariser 2 enfants à l'école de Limersheim**

La famille a été reçue le à la mairie le 14 décembre 2010, le lendemain elle nous transmet un courrier confirmant la demande.

La directrice de l'école de Limersheim est prévenue dès vendredi 15 décembre 2010, elle réagit par un courrier étayé le 16 décembre 2010.

La mairie répond à la famille par écrit en précisant les raisons du refus, une copie est adressée à la directrice de l'école et au Maire de Nordhouse.

#### **Bulletin municipal 2010**

L'édition 2010 fait 60 pages, soit 4 de plus que le dernier. 310 exemplaires ont été commandés. Le bulletin peut aussi être consulté sur le site web de Limersheim.

#### **Site web de Limersheim**

Une réunion a eu lieu le 14 janvier 2011 afin de présenter le site aux représentants des associations. Le site leurs sera ouvert, ils pourront publier des articles, des informations ponctuelles...

Avant publication, les articles seront validés par le modérateur.

#### **Qui ? Quand ? Quoi ?**

Une publication peut intervenir pour avril prochain. Le thème reste ouvert.

## **Piano de Mme Vigneron**

Un courrier de remerciement a été fait à Mme Vigneron.  
La tenture à l'arrière du piano a été remplacée.

La prochaine réunion aura lieu le 14 février 2011 à 20h.

### **3. Compte Administratif 2010**

Le compte administratif 2010 est arrêté comme suit :

#### **Fonctionnement :**

Dépenses	212 380,13€
Recettes	398 451,23 €
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>186 071,10 €</b>

#### **Investissement :**

Dépenses	61 237,08 €
Recettes	38 452,02 €
<b>Déficit d'investissement</b>	<b>- 22 785,06 €</b>

<b>Excédent de clôture :</b>	<b>163 286,04 €</b>
------------------------------	---------------------

**Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2010.**

### **4. Affectation du résultat de fonctionnement (point rajouté à l'ordre du jour)**

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2010, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :**

- au compte de réserves : "1068 " - excédent de fonctionnement capitalisé  
un montant de **122 936,00 €**
- au compte 002 : report à nouveau **63 135,10 €**

**Adopté à l'unanimité.**

### **5. Budget primitif 2011**

**M. le Maire présente point par point le budget primitif 2011.**

Sur proposition de la commission

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter au niveau chapitre, les crédits du budget primitif comme suit :

Fonctionnement :	
Dépenses	303 715 €
Recettes	303 715 €

Investissement :	
Dépenses	139 936 €
Recettes	139 936 €

**Adopté à l'unanimité.**

### **Subventions aux Associations**

Vu les demandes de subventions des présidents des associations et autres organismes pour l'année 2011, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivantes :

❖ 65736	Virement au CCAS	3000,00.- €
❖ 6574	Amicale des Donneurs de sang	76,00.- €
❖ 6574	Amicale des Sapeurs Pompiers	1126,00.- €
❖ 6574	APP Hindisheim / Limersheim	38,00.- €
❖ 6574	CAT	80,00.- €
❖ 6574	Chorale Sainte Cécile	76,00.- €
❖ 6574	Comité des fêtes Limersheim	76,00.- €
❖ 6574	Conseil de Fabrique	76,00.- €
❖ 6574	Foyer club	381,00.- €
❖ 6574	Syndicat fruits –Légumes – Fleurs et Nature	38,00.- €
❖ 6574	Divers	1533,00.- €
		-----
		6500,00.- €

**Adopté à l'unanimité.**

### **6. Subvention exceptionnelle au Foyer Club**

Vu les demandes de subventions du Foyer Club Saint Denis pour les différents travaux de rénovation, le conseil municipal décide d'attribuer la subvention de 600,50€ au Foyer Club Saint Denis.

**Adopté à l'unanimité.**

### **7. Périscolaire**

Un courrier et un document permettant de recenser les besoins pour la rentrée scolaire 2011/2012 a été transmis aux parents. Le retour des questionnaires est prévu pour le 11 février prochain.

La CCPE fait également un recensement des attentes des parents, à la première enquête il y a eu peu de réponses, une seconde diffusion a eu lieu début décembre 2010.

### **8. Rétrocession des ouvrages du lotissement « Holzweg »**

Monsieur Philippe MURA, représentant de la Société M.A.P.S., a demandé par courrier du 30 septembre 2009, la rétrocession de la voirie et du réseau électrique posé dans le lotissement "Holzweg".

La valeur de la voirie est de 75 971 € HT et celle réseau électrique 44 348 € HT.

Vu la demande de Monsieur Philippe MURA, représentant de la Société M.A.P.S., relative à la rétrocession de la voirie et du réseau électrique,  
Sur proposition de la commission urbanisme,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'accepter le transfert à la commune à titre gratuit de la voirie et du réseau électrique,**
- **d'inscrire ces ouvrages et leur valeur à l'inventaire de la commune,**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte en rapport avec cette rétrocession**
- **d'autoriser Christophe HUGEL, adjoint au maire, à signer tout acte en rapport avec cette rétrocession**

**Adopté à l'unanimité.**

### **9. Audit énergétique des bâtiments communaux**

Le Maire expose que la Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN souhaite inciter les communes membres à s'engager sur la voie de l'utilisation rationnelle de l'énergie. Pour cela, elle propose son aide dans le cadre de la réalisation d'audits énergétiques devant permettre d'analyser la situation énergétique du patrimoine, d'identifier et de hiérarchiser les améliorations possibles et enfin d'intégrer les travaux liés aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables dans les plans de gestion de patrimoine.

La Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN propose aux communes de réaliser une procédure de mise en concurrence des bureaux d'études dans le cadre d'un groupement de commande dont elle serait le coordonnateur. Elle assistera également les communes pour effectuer la demande de subvention auprès de la Région Alsace et de l'ADEME.

Suite à cette procédure groupée, la commune signera directement un marché avec le prestataire collégalement retenu et prendra en charge le coût des audits réalisés.

Le coût estimatif de l'audit énergétique simple est de 400 à 500 € HT par bâtiment, soit un total de 1 200 € à 1 500 € HT pour la commune.

La Région Alsace et l'ADEME apporteront leur aide financière à hauteur de 70 % du coût des audits énergétiques, sur la base d'une assiette éligible de 500 € HT par bâtiment. Cette aide est plafonnée à 350 € par bâtiment et 21.000 € par audit.

Le Maire expose en outre que depuis le 2 janvier 2008, l'affichage du Diagnostic de Performance Energétique (DPE) de manière visible pour le public est obligatoire dans les bâtiments communaux :

- de plus de 1000 m<sup>2</sup>,
- et occupés par les services d'une collectivité publique ou d'un établissement public,
- et recevant plus de 300 personnes (ERP de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> catégorie).

En sont exclus (entre autres) les bâtiments servant de lieux de culte, les monuments historiques classés ou inscrits à l'inventaire en application du code du patrimoine et les bâtiments devant garantir des températures particulières (piscines, patinoires, serres...).

Il est proposé que la réalisation du DPE pour les bâtiments concernés soit ajoutée en option à la prestation relative à l'audit énergétique.

### **Le Conseil Municipal**

**VU** la proposition de la Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN relative à la constitution d'un groupement de commande pour la réalisation des audits énergétiques des bâtiments communaux ;

**CONSIDERANT** l'opportunité de réaliser l'audit énergétique des bâtiments appartenant à la commune ainsi que le Diagnostic de Performance Energétique pour les bâtiments concernés ;

**VU** le projet de convention relative au groupement de commande pour la réalisation des audits énergétiques des bâtiments communaux ;

#### **décide**

- de réaliser l'audit énergétique des bâtiments appartenant à la commune ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget général ;
- de solliciter l'aide financière de la Région Alsace et de l'ADEME pour la réalisation des audits énergétiques ;
- d'approuver la convention relative au groupement de commande pour la réalisation des audits énergétiques des bâtiments communaux désignant la Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN comme coordonnateur-mandataire de ce groupement de commande ;
- d'autoriser le Maire à signer cette convention ;
- de désigner Monsieur René STAUB, Maire, comme représentant de la Commission d'Appel d'Offres de la commune pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes et de désigner Monsieur Christophe HUGEL, Adjoint au Maire, comme suppléant de Monsieur René STAUB.

Adopté à l'unanimité

### **10. Divers**

Christophe HUGEL propose d'organiser un repas avec l'ensemble du conseil municipal et de faire une visite du conseil de l'Europe.

Grands anniversaires

Janvier : Jeanne GLASSER et Martina BEYHURST

Février : Léon FOESSEL le 19 février

Prochain conseil municipal le 8 mars 2011.

Fin de la séance : 22 h 10

**LIMERSHEIM, le 8 février 2011**

**Le Maire,**

**René STAUB.**